

Les estimés pour 1899-1900 nous confirment parfaitement dans ces vues. Les dépenses l'an dernier furent de \$4,415,370 le gouvernement pour l'an prochain \$4,624,568. Si nous ajoutons à cela \$100,000 pour les crédits supplémentaires inévitables qui seront demandés dans le temps, le déficit s'élèverait pour 1899-1900 à plus d'un demi-million s'il ne se produit pas d'augmentation considérable dans le revenu.

Il n'y aucune raison de s'attendre à une augmentation de revenu. L'an dernier donna un revenu plus qu'ordinaire, et le gouvernement Marchand a tellement dénoncé les "taxeux" qu'il lui est presque impossible de songer à se créer de nouvelles sources de recettes. D'autre part l'économie comme moyen d'équilibrer le budget nous apparaît comme une blague monumentale.

La province de Québec se trouve donc dans cette position, qu'après vingt ans de gaspillage et d'extravagance elle n'a plus le moyen de subvenir aux dépenses les plus nécessaires, telles que celles pour l'instruction populaire. Le peuple a été fanatisé par nos démagogues contre tout projet d'impôt; et nous faisons comme ces avares qui laissent leur héritage tomber en ruine plutôt que de délier les cordons de leur bourse.

Où est l'homme d'Etat qui aura le courage de dire la vérité au peuple.

FRANC LIBERAL.

L'AMI DE TOUS

Les grandes qualités du BAUME RHUMAL lui ont attiré les sympathies des personnes de toutes les conditions: son prix modique fait de lui l'ami des ouvriers et des nécessiteux. 14

A ST-JEROME

Bien des gens qui se lamentent en petit comité sur les abus qui se glissent dans l'administration des affaires d'églises feraient une œuvre plus utile à eux-mêmes et à la société en imitant la conduite récente des paroissiens de St-Jérôme.

Nous disons "récente" car pendant longtemps ces braves paroissiens se sont laissés conduire grand train par le bon curé, auquel la modeste habitation de feu le curé Labelle ne suffisait pas. Sous trop regimber ils ont payé les frais de construction de ce qui devait être le plus beau presbytère de la province — une bagatelle de cinquante mille piastres.

Le presbytères étant terminé, M. le curé de St Jérôme a bien voulu songer à l'église. Mais l'argent manquait et il fallait faire un emprunt M. le curé, qui distribue les contrats avec un art qui ferait l'envie d'un échevin de Chicago, ne voulait pas emprunter moins de trente cinq mille piastres.

Mais cette fois les contribuables commencèrent à réfléchir qu'ils seraient un jour appelés à payer tous ces emprunts et ils eurent la curiosité de demander à M. le curé un état des affaires de la fabrique.

Une reddition de comptes! M. le curé Lafourture trouva ça outrageant. Il n'avait pas rendu de comptes depuis sept ans, et il n'entendait pas qu'on l'on obligeat à revenir à une ancienne coutume tombée en désuétude.

Mais les francs-tenanciers laissèrent M. le curé s'indigner et s'adressèrent à Mgr. Bruchési qui se rendit à St-Jérôme et rencontra les paroissiens. M. le curé se trouvait heureusement malade et n'assista pas à l'assemblée. Mgr. Bruchési, donna lui cette bonne note, reconnut le bon fondé des raisons des paroissiens et ordonna la reddition des comptes demandée.

La reddition des comptes est maintenant faite et on comprend pourquoi M. le curé n'aime pas qu'on mette le nez dans ses livres. Sous la rubrique des dépenses il y a un "divers" qui n'aurait pas été déplacé dans le compte des dé-